



## Apparition fuite eau lors de grandes pluies

Par **grg**, le **16/04/2008** à **13:42**

Bonjour,

Nous venons d'acquérir un bien en Janvier 2008 et dès les 1ers jours d'habitation, de grandes pluies se sont abattues sur la région et avons vu apparaître une grande flaque dans une pièce attenante à notre garage (garage en sous sol). Depuis ce jour, cela fait déjà 3 fois que ce phénomène se produit avec une flaque de plus en plus importante. La maison, construite en 2001, a été livrée sans cette pièce attenante au garage, à savoir que cette dernière a été réalisée après coup, en prenant une partie de l'espace du vide sanitaire. Lors des visites de la maison, les anciens propriétaires ne nous avait en aucunement parlé de cette fuite. Il semblerait, mais à confirmer, que l'étanchéité des fondations de la construction ne descendent assez bas dans le sol, la terre jouant le rôle de conductrice des eaux. La maison étant relativement récente, nous nous inquiétons de la dimension que ce dégât peut prendre, notamment si les fondations s'en retrouvent affectées.

Après l'envoi d'un courrier avec A/R aux anciens propriétaires ainsi qu'au notaire ayant procédé à la vente, afin que ces derniers viennent constater la situation, les anciens propriétaires ne se considérant plus comme propriétaire, ne veulent plus "entendre" parler de cette maison, et n'entreprendre aucun démarchage. Que pouvons nous faire et quels conseils pouvez vous nous apporter.

A noter que les anciens propriétaires n'ont pas souscrit d'assurance dommage et que le certificat de conformité n'a pas non plus été délivré par la mairie.

Merci d'avance.